



## Bulletin d'adhésion - Année 2015

Extrait des statuts - Article 5, Conditions d'adhésions :

Les entités publiques ou privées dotées de la personnalité morale et les personnes physiques manifestent leur volonté d'adhérer à la F.N.C.P. par une demande écrite auprès du conseil d'administration et s'engagent à respecter les présents statuts, le règlement intérieur et à se conformer aux décisions de l'assemblée générale.

### Nom et adresse de l'adhérent

- Nom .....
- Nom de la personne à joindre .....
- Adresse complète .....
- .....
- Code postal .....
- Ville .....
- Adresse de courriel .....
- Téléphone fixe .....
- Téléphone mobile.....

### Montant de l'adhésion

- Personne physique : 20 euros
- Personne morale : 150 euros

### Signature et tampon

à envoyer sous pli au tarif postal standard à l'adresse du siège ci-dessous, accompagné du règlement par chèque bancaire.

Nous contacter pour une autre forme de règlement.

Association Nationale des Centres Parentaux

Siège social : 110, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS

Tél. : 06 14 79 41 72 - courriel : [siège@an cp.eu](mailto:siège@an cp.eu) - n° Siret : 800 364 531 00015